



L'Insee et la Drees réalisent à partir du 29 janvier 2021 sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les DOM l'enquête Vie Quotidienne et Santé.

Cette enquête permet de mesurer les situations de handicap et de perte d'autonomie. Elle s'intéresse aux conditions de vie des personnes, à leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne. Vous serez interrogés sur votre état de santé général, sur vos éventuelles difficultés à vous déplacer, à voir, à entendre et sur l'aide quotidienne qui peut vous être apportée. Ces informations permettent de produire des statistiques, afin notamment d'éclairer les politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Et pour la première fois, les résultats pourront être analysés à l'échelle des départements.

Si vous faites partie des ménages sélectionnés, vous recevrez un courrier postal avec un identifiant pour répondre par internet, en vous connectant sur notre [portail sécurisé](#).

Votre participation est essentielle, que vous soyez en bonne santé ou non !

Pour en savoir plus et télécharger les visuels associés à cette enquête
<https://www.insee.fr/fr/information/4630668>